



# **Salaires 2011**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAYÉE**

Ce matin, à 10h, le CE est convoqué pour réunion Extraordinaire. L'ordre du jour est « recueil d'avis relatif à l'accord salarial » (voir projet d'avis au dos) . Cette procédure est non conforme par rapport au code du travail car le CE n'a jamais été convoqué avec un ordre du jour « Information/Consultation sur le projet d'accord salarial ».

Si cette procédure n'est pas respectée, alors c'est la porte ouverte au déni de démocratie et au non respect du Code du Travail. Une première entrave au fonctionnement de l'instance CE s'est produite il y a quelques jours puisque l'Accord Groupe sur le Stress a été signé le 19 janvier 2011 au niveau Groupe. Or, selon les dispositions légales, un accord Groupe ne peut être signé que lorsque tous les CE et CCE ont été consultés. Le CE de SPS a été consulté le 27 janvier 2011 avec vote CGT, CFDT et CGC !

Qu'advient-il dans le futur sur des sujets comme Héraklès ?

Comment expliquer :

- le changement de cap à 180° de certains représentants syndicaux ? Ont-ils oublié leurs écrits et propos d'avant, de pendant et d'après le conflit de 2008 ?
- l'acceptation toute nouvelle du chantage à la signature après avoir dénigré copieusement certaines organisations syndicales (principalement CGC, CFTC, FO) alors que le projet d'accord 2011 est équivalent (voire en dessous) de celui de 2008 ?
- que cette année il n'y ait pas eu de consultation du personnel (AG payées) mais à la place des bilatérales avec le patron ?
- que des militants syndicaux pro-signature passent dans les ateliers pour faire de la désinformation sur le contenu du projet d'accord ?
- que cette année les résultats économiques de SPS et Safran soient laissés sous silence ?
- cette acceptation passive des 600 000€ de primes à l'objectif distribuées sans le moindre accord ?
- que cette année les négociations puissent s'arrêter au coup de sifflet du DRH, à la veille des vacances scolaires, alors que toutes les organisations syndicales peuvent demander et obtenir la poursuite des discussions . . . par la négociation.
- qu'aucune action au niveau du Groupe ne soit impulsée pour défendre les intérêts des salariés ?

SUD continuera à informer et à débattre sereinement et en toute transparence face aux salariés.

**SUD invite les salariés à participer  
à la réunion d'information payée  
aujourd'hui de 9H à 10H  
au restaurant d'entreprise**